Pourquoi les communes ?

Les communes utilisent des pesticides et tout particulièrement des herbicides, pour l'entretien de la voirie, des espaces verts, des terrains de sport ou encore des cimetières.
Les quantités de pesticides utilisés par les collectivités ne sont pas négligeables, de l'ordre de plusieurs centaines de tonnes par an en France… alors qu'un seul gramme de substance active suffit à rendre impropre à la consommation humaine 10 millions de litres d'eau !

L'usage des pesticides dans les villes et villages présente l'inconvénient majeur d'exposer directement la population - notamment les enfants- à ces substances toxiques. Celles-ci, répandues de surcroît sur des sols pauvres ou imperméables (trottoirs), sont emportées par les premières pluies jusque dans le milieu naturel (rivières) qu'elles polluent.
Les communes sont des cibles privilégiées pour la suppression des pesticides, car en l'absence de contraintes économiques fortes, les alternatives sont réalistes.
Enfin, dans une démarche de développement durable, les communes peuvent et doivent jouer un rôle d'exemplarité par rapport aux particuliers (jardiniers amateurs) comme par rapport aux professionnels (agriculteurs).